

28 AVRIL 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvement de grève à RTE

Une cession du capital de RTE se précise.

Flash
Info

À l'issue du Conseil d'Administration d'EDF du 22 avril 2016, l'État et EDF ont annoncé diverses mesures financières, dont la cessions d'actifs et en tête de liste RTE, ainsi qu'un programme d'économies d'un milliard d'euros d'ici 2019 (activités courantes du groupe, dont les agents seront les premiers impactés).

Pour FO Énergie et Mines, il est inacceptable d'ouvrir le capital de RTE à des investisseurs privés.

Transformer un Service Public en pompe à cash est choquant. La dérivation de ce circuit vers des poches privées constituerait un véritable hold-up !

La pression financière accrue subira l'entreprise se reportera inévitablement sur le personnel RTE. Les agents, et ceux notamment de RTE, ne sont pas une variable d'ajustement.

Pour FO Énergie et Mines, RTE doit conserver dans la durée, les moyens humains et financiers lui permettant d'assurer ses missions de Service Public, de développement, de conduite et de maintenance du réseau. RTE doit rester le gestionnaire de réseau de transport d'électricité exemplaire connu et reconnu au bénéfice de la nation.

Le 3 mai 2016, FO appelle tous les agents de RTE à faire grève afin que le capital de l'entreprise reste à 100 % public.